

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 37

Artikel: Le jour de guignon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Il a osé mettre ma science en doute et m'a traité d'âne bête, moi, savant diplômé !

St-Pierre, soucieux, se gratta la barbe et dit *in petto* : Cette fois, ça n'ira pas tout seul !

— Ne peux-tu donc lui pardonner ? demandait-il pour la forme.

Le savant, pour toute réponse, montra le poing à son confrère...

Alors, St-Pierre, sachant que toute son éloquence serait impuissante à obtenir une réconciliation, poussa un soupir et ajourna les parties à comparaître à nouveau un siècle plus tard. Il jugeait ce délai nécessaire pour leur donner le temps d'oublier, si possible, l'injure la plus irrémédiable et la pire qu'il soit possible d'imaginer, à savoir : Mettre en doute la science d'un savant diplômé !
Dr J. A.

Le dernier wagon. — Encore une rencontre de train ! s'écrie ce bon M. Patet, en lisant son journal : « Le direct de lundi soir a réduit en miettes le dernier wagon d'un convoi de marchandises... » Toujours le dernier wagon ! Quand donc les compagnies de chemins de fer se décideront-elles à le supprimer ?

Entre avocats. — Que dites-vous de mes débuts, cher confrère ? J'ai plaidé vingt-cinq causes en cette seule année !

— Je dis que je préférerais n'avoir qu'une bonne cause qui durât vingt-cinq ans.

Le jour de guignon. — Le chef de bureau à l'un de ses subalternes :

— Monsieur Alfred, vous faites tout de travers aujourd'hui : votre copie ne renferme pas moins de cinq erreurs !

— Oh ! cela ne m'étonne pas : c'est aujourd'hui l'anniversaire de mon mariage ; ce jour-là, j'ai toujours du guignon.

LES PATAQUÈS DES PARISIENNES

IL arrive aux bonnes femmes de chez nous (et aux bonshommes aussi) d'émailler leur langage de pataqués. Si on le leur reprochait, qu'elles n'en prennent ombrage : on en fait à Paris tout autant qu'à Lausanne. Elles en jugeront par cette page de Mlle Gabrielle Cavellier :

« J'ai rencontré hier Mme Ducollet.

— Tiens, bonjour, mademoiselle Cavellier, comment ça va?... Toujours pressée, hein ? Les « journalisses », c'est comme ça... Où allez-vous ?... Au « Trois Cadéro » ? Moi, je sors de l'établissement « idiothérapique », et j'étais là comme un « âne en plaine » à me demander s'il fallait descendre au marché de Passy acheter des « geromniums » pour mettre dans mon jardin autour du « jeu d'eau », ou rentrer en « tapis noir » auprès de Ducollet qui est malade... Mais puisque vous voilà, je vais « retrousser » chemin pour vous faire un bout de conduite.

— C'est gentil à vous, Mme Ducollet... Alors, ce bon M. Ducollet est malade.

— Il a de la goutte « asiatique », que dit le médecin... Ça n'a rien d'étonnant. Il boit à « tour-larigot ». Vous comprenez, il était commis-voyageur en « spiritueux ». « L'occasion fait le baron ». Il y a longtemps que je lui avais dit que ça finirait de même. Lui qui était « fort comme un Turc » !

— Il est pris depuis longtemps ?

— Oh ! pas comme maintenant ?... Ça a commencé par des « rampes » d'estomac, qu'y criait comme « un pendu » ! La concierge m'avait indiqué par malheur un médecin qui l'a mal soigné, un « homapatte » que personne ne connaissait « ni des lèvres ni des dents ». Il lui a fourré du « surface » de magnésie, de l'« eau de délices des Carnes », de la tisane de feuilles « d'aman-de » poivrée, « ex-cetera, ex-cetera ». Il n'y

faisait rien. Un jour, je me suis fâchée ; j'ai envoyé promener le médecin, et j'ai appelé un « spécialiste »... Savez-vous ce qu'il m'a dit, Mlle Cavellier ?

— Ma foi, chère madame Ducollet, je ne m'en doute pas !

— Eh bien, il m'a dit : Votre mari est un « alcolite ». Supprimez-lui les drogues ; quand il demandera à boire, donnez-lui de l'eau sucrée avec du sucre « candide »... Vous croyez que ça l'a guéri ?... Point. Autant mettre un « notaire » sur une jambe de bois !... Le voilà sur le lit, maintenant... Probablement la goutte qu'il avait dans l'estomac qui lui sera tombée dans les reins !

— Vous êtes pleine d'aperçus originaux, Mme Ducollet !

— Oh ! moi, je suis la « chenille » ouvrière de la maison... Pour me débrouiller, vous savez, je n'en crains pas dix... Venez donc nous voir un de ces jours... Nous avons bâti une maison avec un jardin où il y a une « caserne » en rocaille et une « terrasse ». C'est cosu. Nous avons même un valet de chambre, un Allemand qui s'est fait « neutraliser » Français. Nous serions là « comme des coqs en plâtre » si Ducollet n'était « ingambe et impotent »... Enfin, il faut que chacun ait ses misères, n'est-ce pas ? Mais c'est égal, la maladie de Ducollet nous tombe comme un « coup de Jeanne d'Arc ». Et puis tant de frais « franmacoutiques » au moment même où il va falloir régler l'« architecte » et l'entrepreneur.

— Bah ! soyons philosophes, Mme Ducollet.

— C'est ce que je me dis : « Aie de quoi », le ciel t'aidera !... « La roue de la fortune nous a souri ». On ne peut pas tout avoir. Allons, au revoir, chère mademoiselle, et mes compliments à votre papa ! »

Les gâtés du dictionnaire. — Un Anglais entre dans un café de Lausanne.

Impatient d'être servi, il appelle :

— Célibataire.

Aussitôt qu'il comprend que c'est de lui qu'il s'agit, le garçon accourt.

— Do you speak english ?

Point de réponse.

L'Anglais ne se déconcerte pas. Il sort de sa poche un petit dictionnaire à couverture rouge qu'il feuillette rapidement, tout en prenant des notes sur son calepin.

Puis il lit ensuite la phrase ainsi obtenue :

— Donnez-moi deux œufs à la glâce et une bouteille de cercueil.

Ebahissement du garçon, qui ne saisit pas.

Le patron intervient et finit par comprendre que c'est deux œufs au miroir et une bouteille de bière que désire ce singulier client. R.

Mais, François !... — Au tribunal. Le président interroge un témoin du sexe aimable et de mœurs un peu...

— Votre nom ?... Votre profession ?... Votre âge ?...

— Mais, François, comment peux-tu me demander ces choses-là ? Avec ça que tu ne me connais pas depuis longtemps...

Reconnaissance. — Un individu avait pénétré avec effraction dans une ferme, pour voler. Surpris par le propriétaire, il saisit brusquement celui-ci à la gorge et l'étrangle à demi.

Pincé par la gendarmerie, le malfaiteur se dit qu'il irait, pour le moins, finir ses jours à la pension Favre, à Montaregret.

On le condamne à quinze ans de réclusion.

La clémence du tribunal le laisse tout d'abord ahuri. Puis, soudain, sa joie et sa reconnaissance font explosion et, s'adressant aux juges :

— Dieu vous le rende ! messieurs, dit-il, Dieu vous le rende !

LA VILHIE FELHIE

LA a dai dzein que sant d'à pllieindre :
Lè malâdo qu'ant dai douleu.

Lè pouro que l'ant dû sè peindre
Por cein que l'avant dai malheu,
Lo vegnolon qu'a z'u la grâla,
Et pu mè que faut pas m'âoblyâ,
Câ su onna poutra fêmalla
Qu'a pas trovâ à sè maryâ.

Na, lâ a rein dein sti Dieu mondo ?
De pe pénabli'â supportâ.
M'einnoûyo, ie vo z'ein repondo,
A dinâ, à petit-goutâ !
Tota soletta, damuzalla,
Sé pas que fère de ma vya :
Ie su onna poutra fêmalla
Qu'a pas trovâ à sè maryâ.

Lè dzo sant grand. La nè, i'è pouère :
Quand vé dein mon grand lhi droumi,
Mè vint quemet se dai coinceire
Mè grattâvant pertot la pi.
Lo bâo et la vâse motâla
A l'étrabliio mè fant einvyâ.
Ie su onna poutra fêmalla
Qu'a pas trovâ à sè maryâ.

A quin âdzo è-te qu'onna fenna
Peinse perein à sè maryâ ?
Sède-vo que desâ Marienna,
Que l'avâ bin noinante-sa ?
« A 'na pe vilhie damuzalla
Que mè, vo faut lo demândâ. »
Et ie su clia poutra fêmalla
Qu'a pas trovâ à sè maryâ.

Su tota bièva, tota drôla ;
Mon mor, ie l'è tot refregnu.
Se su pas adî su ma chôla
Su mafite, è-te pas cognu ?
Vigno chète quemet n'étâlla !
Pardieu ! su pas mau l'ébahya !
Ie su onna poutra fêmalla
Qu'a pas trovâ à sè maryâ.

Cougnâte-vo dein lo velâdzo
Cauqu'on por on accordaïron ?
M'ein fotrè pas mau dau vesâdzo,
Que sâi soriaud, pèclliu, eliotson,
Matsourâ quemet n'ambrezalla,
Soulan, bornican o bourtyâ...
Câ ie su 'na poutra fêmalla
Qu'a pas trovâ à sè maryâ !

MARC A LOUIS.

LES LUNETTES DE MARIENNE

UN brave syndic de village, qui poussait jusqu'au fanatisme le sentiment de sa dignité, dissimulait autant que faire se pouvait sa petit brouille avec l'alphabet.

Quand la municipalité prenait séance, le secrétaire présentait à son magistrat-président la liasse des documents administratifs dont il avait à donner connaissance à l'assemblée. Le bonhomme la recevait gravement, tirait de leur étui une magnifique paire de lunettes, en essuyait les verres avec un soin méticuleux, les assujettissait sur son nez, redressait les papiers par ce petit coup sec de la main gauche, familier aux plumitifs, puis, après les avoir tour à tour rapprochées et éloignées, il finissait par s'écrier :

— Allons, bon ! cette satanée Marienne n'en fait pas d'autres ; elle a encore mis ses lunettes dans ma poche au lieu des miennes. Greffier, ayez la complaisance de lire les pièces à ces messieurs.

Cet expédient se reproduisit pendant une douzaine d'années. Marienne, c'est la femme du syndic, vint à mourir, son époux n'en continua pas moins de fulminer contre ses étourderies. Cependant, un des conseillers, lui ayant respectueusement fait observer que ses excuses avaient perdu de leur vraisemblance, il se décida judicieusement à y apporter une petite variante :

— Allons, bon ! disait-il, voilà que j'ai encore pris les lunettes de ma pauvre défunte Marienne pour les miennes, greffier, etc., etc.